

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 5 (1867)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Les hommes bons enfants  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-179322>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de tous ses biens et ruinèrent l'église de Coire en 940.

A cette époque, dit M. Reinaud, les Sarrasins parcouraient librement toute la Suisse et s'avancèrent jusqu'aux portes de la ville de Saint-Gall, près du lac de Constance, où ils perçaient de leurs traits les moines qui sortaient pour se livrer à leurs exercices religieux.

Devenus familiers avec la guerre dans les montagnes, ils surpassaient, suivant un écrivain du temps, les chevreuils par la légèreté de leurs pas. Ils avaient renoncé au turban et portaient le bonnet indien ; conservant l'arc, cette arme africaine, ils avaient emprunté aux Chrétiens le bouclier, la cuirasse, la lance longue et les épées de Bordeaux, alors si fameuses.

La consternation était dans l'abbaye de Saint-Gall, lorsqu'un des doyens, nommé Waston, se dévouant pour le salut commun, prit avec lui un certain nombre d'hommes courageux, armés de lances, de faux et de haches, et surprenant les barbares pendant qu'ils étaient endormis, les tailla en pièces. Quelques-uns furent faits prisonniers, le reste prit la fuite. Les prisonniers amenés à l'abbaye, ayant refusé de boire et de manger, moururent tous de faim.

(*La suite au prochain numéro.*)

(Reproduction interdite.)

John BLAVIGNAC.

Le *Paris Magazine* vient de publier un curieux autographe ; c'est un fragment des *Souvenirs de Sainte-Hélène*, écrit de la main même de l'abbé Coquereau, qui s'embarqua, en qualité d'aumônier, sur le navire la *Belle-Poule*, et fit ainsi partie de l'expédition de 1840, chargée d'aller à Sainte-Hélène chercher les cendres de Napoléon I<sup>r</sup>. Ce fragment contient plusieurs détails très émouvants et que nous n'avions lus nulle part, sur l'ouverture du cercueil qui contenait, depuis vingt ans déjà, les restes de l'empereur.

Nous reproduisons textuellement :

« .... Les quatre cercueils qui renfermaient la précieuse dépouille avaient été successivement ouverts. » Le satin qui garnissait à l'intérieur les parois du dernier était enlevé ; nous imposâmes silence à notre émotion pour voir et bien voir.

« Tout le corps paraissait couvert comme d'une mousse légère ; on eut dit que nous l'apercevions à travers un nuage diaphane. C'était bien sa tête ; un oreiller l'exhaussait un peu, son front large, ses yeux dont les orbites se dessinaient sous les paupières, garnies encore de quelques cils ; ses joues étaient bouffées, son nez seul avait souffert uniquement dans la partie inférieure. Sa bouche entr'ouverte laissait apercevoir trois dents d'une grande blancheur ; sur son menton se distinguait parfaitement l'empreinte de la barbe ; ses deux mains surtout paraissaient appartenir à quelqu'un de respirant encore, tant elles étaient vives de teint et de coloris ; l'une d'elles, la main gauche, était un peu plus élevée que la droite ; le grand maréchal, au moment où le cercueil se fermait, l'avait baisée et n'avait pu la replacer dans sa position première. Ses ongles avaient poussé après la mort, ils étaient longs et blancs ; une de ses bottes s'était décousue en laissant passer qua-

» tre doigts de ses pieds d'un blanc mat ; son habit » était celui des chasseurs de la garde avec sa forme » échancrée sur le devant, ses parements, car les couleurs se reconnaissaient. Ses grosses épaulettes d'or » étaient noircies ainsi que la grande plaque et quelques autres décorations qu'on distinguait sur sa poitrine. Le grand cordon de la légion d'honneur » tranchait de sa couleur rouge son gilet blanc. Sur sa culotte de casimir se trouvait son chapeau, entre ses jambes les deux vases contenant son cœur et ses entrailles ; un aigle en argent les surmontait. Comme un homme mort de la veille, tel nous trouvâmes le corps de l'empereur. Pendant vingt années qu'avait donc fait la mort ? ..... pendant vingt années la mort avait respecté sa dépouille ?»

L'abbé F. COQUEREAU,

*aumônier de l'expédition de Sainte-Hélène.*

(L'abbé Coquereau est mort en décembre 1866.)

### Les hommes bons enfants.

Qui ne connaît cette expression, *bon enfant* ! dont les Vaudois affublent une masse de gens ; qui n'a entendu dire, comme excuse à de graves défauts, comme palliatif à la nullité, comme justification à maintes choses fâcheuses qui permettraient une sévère critique vis-à-vis de tel ou tel individu : il est pourtant bon enfant ! Terme vague, éloge pitoyable, qui, la plupart du temps, signifie absolument le contraire de ce qu'on paraît dire. En effet, lorsqu'il s'agit d'un homme doué de capacités ou de qualités éminentes, d'un homme qui a donné de réelles preuves de bonté, dit-on jamais que c'est un *bon enfant* ; non, car on sait que, pour lui, ce terme deviendrait presque une injure. — Mais qu'on parle d'un être faible, sans énergie, se laissant entraîner à mille sottises, buvant bouteille sans fierté avec ses inférieurs, fréquentant mauvaise compagnie, délaissant sa famille, négligeant ses intérêts, n'aimant ni le travail, ni rien de ce qui est bien et élevé, cautionnant Pierre, Jacques et Jean avec le sans-souci le plus complet, alors certaines personnes croiront le blanchir d'un mot en disant : que voulez-vous ? il est si bon enfant !

Il serait malheureusement très-facile de mettre au jour une foule de ces tristes héros ; sans chercher bien loin de soi, on trouverait plus d'un spécimen de ces *bons enfants* qui, après avoir occupé un certain rang dans le monde, ont descendu un à un les échelons de la société pour arriver au niveau le plus bas. Combien ne voit-on pas d'individus, ayant joui d'une position qui paraissait assurée, entourés d'une famille qui aurait eu droit à toute leur sollicitude, perdre tous ces avantages, s'aliéner l'affection de leurs alentours, s'attirer le mépris de leurs anciens amis uniquement pour mériter cette odieuse qualification de *bon enfant* que leur donnent ceux qui veulent abuser de leur faiblesse, tirer parti d'eux, profiter du sot orgueil qui leur fait croire que cet éloge banal qu'on leur décerne les place bien haut, tandis qu'il n'est guère qu'un brevet de lâcheté et de bêtise. Oui, il y a des hommes assez stupides pour se rengorger, tout bouffis d'eux-mêmes, quand ils s'en-

tendent dire : toi qui es *bon enfant, viens voir* signer ceci, prêter cela ; faire une sottise ou l'autre enfin ! lorsqu'avec un peu de bon sens ils devraient reculer devant ces appels intéressés qu'on adresse à leur amour-propre. Le ciel nous préserve d'avoir de ces *bons enfants*-là dans nos familles ; mieux vaudrait presque voir arriver une des plaies de l'ancienne Egypte ; après son passage, la tranquillité renaîtrait, tandis que celle qui consiste à supporter de tels défauts est une calamité, non d'un jour seulement, mais de longues années peut-être, et qu'on ne peut prévoir combien de conséquences fâcheuses vous atteindront grâce à l'un de ces mauvais *bons enfants*. S.

### Napoléon I<sup>er</sup> et Viotti.

M. Gilliard-Dufour, qui nous a communiqué l'anecdote sur Voltaire, que nous avons publiée il y a quelques semaines, vient de nous envoyer celle qui suit.

« Un des plus grands virtuoses du temps du premier empire, le célèbre Viotti, aimait la campagne avec passion. L'aspect de la végétation, de la verdure et des fleurs le jetait dans des transports indicibles. Dans les dernières années de sa vie, le célèbre violoniste brûlait de faire l'acquisition d'une délicieuse villa située à une trentaine de lieues de Paris. Finir ses jours dans ce lieu charmant était son rêve le plus doux, le plus caressé. Mais la réalisation était impossible. On demandait cinquante mille francs de la villa en question. et Viotti avait si mal administré ses affaires, qu'après un long et fructueux exercice de sa profession, il se trouvait dans l'impossibilité de donner cette somme.

Napoléon aimait beaucoup le célèbre virtuose et l'accueillait toujours avec plaisir. Il avait entendu parler de son goût passionné pour la vie champêtre, il connaissait les projets et les difficultés de sa position. C'est par une plaisanterie assez originale que l'empereur le mit en position du joli domaine vers lequel s'élançait sa poétique imagination.

C'était le 1<sup>er</sup> jour de l'an 1811, Viotti était venu présenter ses compliments à Napoléon. L'empereur l'accueillit avec une bonté toute particulière, s'entretint longtemps avec lui, puis, au moment où l'artiste se disposait à s'éloigner, il ajouta tout-à-coup :

— A propos, M. Viotti, j'ai vu l'autre jour votre nièce ; elle est charmante, et je veux lui faire mon cadeau de nouvelle année. Voici du chocolat délicieux, veuillez prier mademoiselle votre nièce de l'accepter de ma part.

En disant ces mots, l'empereur remit à Viotti un petit paquet qui avait la forme d'une bille de chocolat ployée excessivement mince.

Arrivé chez lui, l'illustre violoniste dit en souriant à sa nièce :

— Ma bonne amie, voici le cadeau que te fait l'empereur. C'est une bille de chocolat qu'il m'a chargé de te remettre, tu sais qu'il est parfois bizarre, original.

La jeune personne se hâta de briser l'enveloppe, d'ouvrir le petit paquet. Jugez de son étonnement, il renfermait cinquante billets de banque, juste la somme

nécessaire pour l'acquisition du joli domaine que Viotti brûlait de posséder.

**La Ferme au chenil.** — Nouvelle vaudoise par S. DESCOMBAZ. Lausanne, 1867. — G. Bridel, éditeur. Prix : 2 fr. 50.

Voici un petit livre qui vient grossir le nombre des ouvrages de notre littérature romande. Il est cousin germain des charmants volumes que M. Urbain Olivier a pris l'habitude de nous offrir à la fin de chaque année ; le même esprit chrétien y dirige l'action et s'allie heureusement à un grand nombre d'enseignements pratiques. On ne retrouve pas au même degré, dans la nouvelle de M. Descombaz, cette fine observation des hommes et des choses qui se décèle à chaque page dans *l'Ouvrier, Adolphe Mory, l'Orphelin*, etc., mais on n'y reconnaît pas moins un écrivain vaudois, ami de son pays, dont il connaît les qualités et les défauts, et qui a voulu faire profiter ses concitoyens de l'expérience qu'il a acquise à l'étranger. M. S. Descombaz a habité longtemps Lyon, si même il ne l'habite encore, en qualité de pasteur protestant. Il a vu de près tous les dangers auxquels sont exposées tant de jeunes filles qui, sur l'appât d'un salaire plus élevé que celui qu'elles pourraient obtenir dans leur pays, vont au dehors, sans avoir de place assurée, souvent, et dans tous les cas, sans s'entourer d'informations suffisantes sur les familles dans lesquelles elles doivent entrer. Combien qui, au bout de peu de temps, reviennent au pays sans avoir amassé un sou, sans avoir souvent de quoi payer leur voyage, et qui ne rentrent dans leur famille qu'avec des habitudes et des goûts de luxe qui contrastent d'une manière sensible avec la position de leurs parents ? Combien aussi qui ne reviennent pas, dont on n'a plus de nouvelles et qui sont tombées dans les pièges de tout genre qui leur sont tendus au milieu de leur abandon sur la terre étrangère ? Il y a des exceptions, c'est vrai, beaucoup même, mais elles n'améliorent pas la position des pauvres jeunes filles, victimes de leur trop grande confiance dans les promesses trompeuses qui les ont poussées à s'expatrier. M. Descombaz a touché très juste cette question, si importante dans un pays qui voit partir chaque année un grand nombre de ses enfants. S. C.

La livraison de janvier de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants :

- I. Les poésies de Vinet (premier article), par M. Eug. Rambert.
- II. Les régions polaires du nord, par M. Oswal Heer.
- III. Un joyeux garçon. Nouvelle norvégienne.

Chap. 1. Première aventure du joyeux garçon.

- » 2. L'entrée à l'école.
- » 3. L'histoire du maître d'école.
- » 4. Ce qu'il arrive quand on grandit.

IV. L'Italie et l'Allemagne, par Ed. Tallichet.

V. Souvenirs d'un cadet anglais au service d'Autriche.

VI. Chronique.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Etude sur la jurisprudence à Berne dans les temps anciens et modernes, par W. Munzinger.

Bureau chez Georges Bridel, éditeur, place de la Louve, à Lausanne.

Un citadin bien vêtu s'est égaré à travers champs. Un paysan vient à passer, le citadin lui demande son chemin. Le rustre lui dit sournoisement :

— Quoi ! beau monsieur, vous ne savez pas votre chemin ! Mais le premier imbécile venu connaît ça.

— Justement, mon ami, c'est pour cela que je vous le demande.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.